



Ligue de Golf Paris Île-de-France

TOUR POUSETS

Individuel

« Challenge Thomas LEVET »

Règlement 2026

Phases qualificatives organisées par les comités départementaux. Finale organisée par la Ligue.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRÉSENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles.

À partir de l'édition 2026, l'organisation évolue et reposera sur plusieurs étapes organisées par les comités départementaux, suivie d'une finale de Ligue :

1. **Circuit départemental** : Deux épreuves minimum qualificatives par zone départementale (réservées aux joueurs licenciés U10 dans les clubs du/des comité(s) organisateur(s))
2. **Circuit OPEN** : Une épreuve OPEN organisée par chaque zone départementale (ouverte à l'ensemble des licenciés U10 d'Ile-de-France)
3. Ces 2 circuits qualifieront des jeunes pour la **finale régionale** du Tour Pousets Individuel.

2. CALENDRIER DE JEU

	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Épreuve OPEN
Zone départementale 75 / 92	01 Avril 2026	20 Mai 2026		06 Mai 2026
Date de clôture des inscriptions	17 Mars 2026	05 Mai 2026		21 Avril 2026
Zone départementale 77 / 94	08 Mars 2026	22 Mars 2026		15 Avril 2026
Date de clôture des inscriptions	Voir règlement	Voir règlement		01 Avril 2026
Zone départementale 78	01 Avril 2026	20 Mai 2026		03 Juin 2026
Date de clôture des inscriptions	17 Mars 2026	05 Mai 2026		19 Mai 2026
Zone départementale 91	18 Mars 2026	01 Avril 2026		27 Mai 2026
Date de clôture des inscriptions	Voir règlement	Voir règlement		12 Mai 2026
Zone départementale 93 / 95	08 Avril 2026	20 Mai 2026	10 Juin 2026	13 Mai 2026
Date de clôture des inscriptions	Voir règlement	Voir règlement	Voir règlement	28 Avril 2026
FINALE LIGUE	Mercredi 24 JUIN 2026 – Golf ISABELLA			



Ligue de Golf Paris Île-de-France

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Pour les épreuves OPEN :** Ouverte aux filles et aux garçons **dont l'index est inférieur ou égal à 50,0** à la date limite d'inscription de sa première étape qualificative. Cependant, un joueur ayant joué une première épreuve reste éligible jusqu'à la finale quel que soit l'évolution de son index (même si celui-ci repasse au-dessus de 50,0).
- **Pour les épreuves qualificatives de chaque zone départementale :** Voir règlement spécifique du/des comité(s) organisateur(s).
- Le nombre de jeunes pouvant participer à une épreuve de qualification sera limité à 60. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de joueurs pour chaque étape et d'attribuer des wild cards.
- **Un minimum de 9 places** sera réservé aux filles sur chaque épreuve.
- En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, la sélection des joueurs retenus sera faite dans l'ordre de leur rang (calculé sur minimum 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis dans l'ordre des index à la clôture des inscriptions.
- Le joueur doit être titulaire de la licence ffgolf de l'année en cours, licencié au sein de la Ligue Paris Île-de-France (et d'un club du/des comités départementaux organisateur(s) pour les étapes départementales hors open)
- A jour du questionnaire de santé (ou certificat médical).

4. ENGAGEMENTS

Épreuves départementales (Hors OPEN) :

- Les joueurs devront s'inscrire directement auprès du/des comité(s) départementaux organisateur(s).
- **Droit d'inscription : Voir règlement du/des comité(s) organisateur(s)**
- Les inscriptions se feront auprès du/des comité(s) départemental(aux) organisateur(s).

Épreuves OPEN :

- Les joueurs devront s'inscrire directement sur le site internet de la Ligue Paris Île-de-France avec règlement en ligne des droits de jeu.
- **Le droit d'inscription est fixé à 10 €** par joueur et par tour.
- Les inscriptions se feront sur le site de la Ligue Paris Île-de-France : www.lgpidf.com au plus tard : voir le calendrier.
- **En cas de forfait après la publication des départs, les droits d'inscription restent dûs.**

5. FORME DE JEU

5.1. FORMULE :

Individuel Score maximum (9 coups par trou).

Le vainqueur du tour est le joueur qui aura le score le plus bas sur 9 trous.

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

5.2. SÉRIES :

- 1 série Filles.
- 1 série Garçons.

5.3. DÉPARTS :

Du trou n°1 à partir de 13 h 30.

Épreuves départementales (Hors OPEN) : Les heures de départ seront consultables sur le site du/des comité(s) départementaux ainsi que sur l'espace FFGOLF au plus tard 48 h avant l'épreuve.

Épreuves OPEN : Les heures de départ seront consultables sur www.lgpidf.com et sur le site des comités départementaux organisateurs, ainsi que sur l'espace FFGOLF au plus tard 48 h avant l'épreuve.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

6. REPÈRES DE DÉPARTS

Parcours de 9 trous, avec des distances adaptées à l'âge des participants.

7. INFORMATIONS

7.1. CADETS :

Les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être **autonomes**.

7.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

7.3. SUIVEURS DE PARTIES :

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par la Ligue ou le Comité.

Si des parents ou des accompagnateurs veulent être suiveur de partie (partie autre que celle de leur joueur/enfant), merci de se manifester auprès de la Ligue ou des comités départementaux organisateurs.

7.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

7.5. DROIT À L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par courriel à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue / comités départementaux ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France et de ses Comités Départementaux ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

8. CLASSEMENT

8.1. ATTRIBUTION DES POINTS :

Epreuves départementales et OPEN

Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	195	21 ^e	25
2 ^e	155	22 ^e	23
3 ^e	125	23 ^e	21
4 ^e	105	24 ^e	19
5 ^e	95	25 ^e	17
6 ^e	85	26 ^e	15
7 ^e	80	27 ^e	14
8 ^e	75	28 ^e	13
9 ^e	70	29 ^e	12
10 ^e	65	30 ^e	11
11 ^e	60	31 ^e	10
12 ^e	56	32 ^e	9
13 ^e	52	33 ^e	8
14 ^e	48	34 ^e	7



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Place	Points		Place	Points
15 ^e	44		35 ^e	6
16 ^e	40		36 ^e	5
17 ^e	37		37 ^e	4
18 ^e	34		38 ^e	3
19 ^e	31		39 ^e	2
20 ^e	28		40 ^e et plus	1

Si des joueurs sont à égalité, les points seront partagés.

Exemple : 3 joueurs sont 3^e ex aequo : 3^e 125 points ; 4^e 105 points ; 5^e 95 points $(125+105+95) / 3 = 108,33$ points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 108,33 points.

8.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

- Un joueur pourra participer à chacune des épreuves qualificatives de sa zone départementale, ainsi qu'aux 5 épreuves OPEN dans les limites de places évoquées dans le paragraphe 3-Conditions de Participation.
- **Chaque zone départementale** qualifiera les **2 meilleurs U10 Garçon et la meilleure U10 Fille** au cumul des points des épreuves départementales hors OPEN.
- **Un classement des 5 épreuves OPEN** sera également établi pour définir le reste des qualifiés. Ce classement prendra en compte l'addition des **3 meilleures performances** en termes de points obtenus.

A l'issue de ces deux classements, **55 jeunes** seront qualifiés pour la Finale régionale :

- **10 garçons et 5 filles issus des épreuves départementales (2 garçons et 1 fille par zone)**
- **Un maximum de 40 jeunes issus des épreuves OPEN : 30 garçons et 10 filles.**

- La Ligue se réserve le droit d'attribuer des Wild Cards parmi les 40 places issues du circuit OPEN.
- En cas de départage pour la dernière place qualificative, celui-ci sera basé sur la moins bonne performance en termes de points obtenus (parmi les 3 meilleures performances retenues) puis sur la meilleure. Si une égalité persiste, le départage du logiciel RMS sera utilisé sur les scores de la moins bonne performance puis sur la meilleure.

8.3. CLASSEMENT DE LA FINALE :

La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.

Les classements individuels seront établis selon les scores réalisés sur les 9 trous.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, un play-off au trou par trou sera organisé. En cas d'impossibilité de l'organiser, le départage du logiciel RMS 9 sera utilisé.

9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé de :

- 1 représentant du Club.
- 1 représentant de la Ligue et/ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve.
- 1 arbitre

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

10. PRIX

Finale de Ligue – Challenge Thomas LEVET :

Le Challenge Thomas LEVET récompensera le meilleur score individuel brut, garçon ou fille.

Les titres de Championne et Champion de Ligue U10 seront décernés aux vainqueurs Fille et Garçon.

Le 1^{er} garçon et la 1^{ère} fille U8 seront également récompensés.

Un goûter clôturera cette journée.